

DIAGNOSTIC DE LA FILIERE ANACARDE AU TOGO: CONTRAINTES, ATOUTS ET IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES SUR LES PLANTEURS DE LA REGION CENTRALE

Ganiou TEBONOU^{*1}, Pouwisawè KAMANA²,
Kouami KOKOU¹, Aboudou Raoufou RADJI¹, Kossi ADJONOU¹

¹Laboratoire de Botanique et d'Ecologie Végétale de l'Université de Lomé
(LBEV/UL), Université de Lomé(Togo)

² Laboratoire d'Etudes et de Recherches sur les Dynamiques Sociales et
Politique (LERDYSOP), Université de Lomé(Togo)

Résumé: Beaucoup de travaux ont montré qu'en Afrique, les ressources phytogénétiques participent aux besoins quotidiens de l'homme. A cet effet, l'on note un intérêt de plus en plus particulier à certaines espèces végétales exotiques. C'est le cas de *Tectona grandis* pour son bois, *Manguifera indica* pour ses fruits, *Anacardium occidentale* pour ses graines. Ces dernières décennies les plantations à *A. occidentale* deviennent de plus en plus importantes, ce qui a d'ailleurs favorisé la création de la filière d'anacardier. Cette étude socio-économique et environnementale réalisée pour la première fois au Togo, a permis d'énumérer les différentes difficultés qui entravent la valorisation de cette filière.

Au total 26 villages ont été prospectés suivant l'aire d'occupation, la taille et la productivité des plantations. L'approche ethnobotanique basée sur la méthode PAPOLD a été adoptée et effectuée auprès des populations paysannes. Elle a permis de déterminer les rapports qui lient celles-ci à l'*Anacardium occidentale* à savoir le prélèvement des fruits et autres organes pour les besoins soit alimentaire, médicinal et même de beauté, la valeur environnementale et la valeur économique. La présente étude a permis de montrer l'importance des plantations dans la vie sociale et économique de la population des zones étudiées. La production a rapporté en moyenne 112.120.500 F CFA durant la campagne 2008. Il a été démontré le rôle environnemental des plantations d'anacardiens comme couvert végétal de la zone, soit 364.42 ha la superficie occupée par ces plantations. Elle a également concerné la capitale (lieu d'écoulement du produit fini). L'inexistence de structures d'appui et de conseils, les dégâts causés par les insectes, les feux de brousses puis le vol des récoltes sont autant de problèmes qui freinent la performance la filière de l'*Anacardium occidentale* au Togo.

Mots-clés : *Anacardium occidentale*, développement local, filière, impacts socio-économiques, Togo.

1. Introduction

Au Togo, où les ressources forestières sont très limitées et de plus en plus menacées par les activités humaines, l'arboriculture se présente comme une alternative pour disposer suffisamment de bois, de produits forestiers non ligneux et bénéficier des fonctions écologiques et environnementales des forêts (White, 1986). Cette arboriculture au Togo est tournée vers les plantations de tecks (40.000 ha), d'eucalyptus (16.446 ha) de manguiers et des neems mais aussi d'anacardiers. Cependant il existe très peu de données sur la filière de l'anacarde au Togo (FAO, 2000). Les seules données disponibles sont celles du projet «Togo-Fruit» qui avait entrepris la valorisation de la filière d'anacardier par l'implantation d'une usine de transformations dans la région de la Kara (Kadévi, 2001). La relance de cette filière à travers ledit projet n'a pas réussie. Par ailleurs, les données sur les superficies des plantations, leur âge, la productivité des plantations et le revenu par planteur sont aussi inconnus. Le manque de données statistiques sur la production des anacardiers est un problème qui témoigne de l'état embryonnaire de la filière. Pourtant, toutes ces informations constituent des données de base et sont indispensables pour l'aménagement et la gestion durable des plantations. En dehors des valeurs écosystémiques, la ressource disposent des valeurs alimentaires et phytothérapeutiques (Vanier, 2007 ; Olossoumai et *al.*, 2001;).

Plusieurs parties de la plante sont utilisées dans divers domaines. L'*Anacardium occidentale* est utilisé en industrie chimique et en pharmacopée pour ses propriétés hypoglycémiantes, antibiotiques et antidiarrhéiques (Abalo-koka 2010; Vanier, 2007). En cosmétique, le baume cajou (l'huile extraite des coques) est utilisé pour des tatouages et comme encre de marquage en industrie textile; la pomme cajou est une matière première pour l'industrie agroalimentaire. L'amande et la pomme regorgent de protéines, de glucides, de lipides, d'oligo-éléments, de minéraux, de phénols, de flavonoïdes, d'alcaloïdes, de tanins, de saponines, d'eau et de vitamines, etc. (Péréki 2009 ; Vanier, 2007)

En dehors des valeurs écologiques, nutritionnelles et médicinales susmentionnées, sur le plan socio-économique la filière contribue de façon non négligeable sur le revenu des planteurs de la région centrale. Cependant, la filière peine à retrouver véritablement une valorisation comme le sont les d'autres produits de rente (café et cacao) dans la région sud du pays. Quel est véritablement la situation de la filière aujourd'hui ? Rencontre-t-elle rien que des contraintes?

L'objectif visé par cette étude est d'attirer, par les résultats qui en découleront, l'attention des différents acteurs de développement sur les diverses potentialités de la filière anacarde au Togo en vue de son

l'intégration dans la politique de développement décentralisé du pays. Plus spécifiquement, il s'agit de : (i) analyser la filière des noix cajou produite dans la zone de Sokodé-Tchamba ; (ii) identifier les atouts et contraintes de la promotion de la culture d'*Anacardium occidentale* au Togo en vue d'une contribution à la revalorisation de la filière dans l'industrie agro-alimentaire et (iii). identifier les impacts socio-économiques de l'*Anacardium occidentale* sur les planteurs. La présente étude est structurée en quatre principales parties à savoir la description du site de l'étude, la démarche méthodologique, les résultats et enfin la conclusion.

2. Matériel et méthodologie

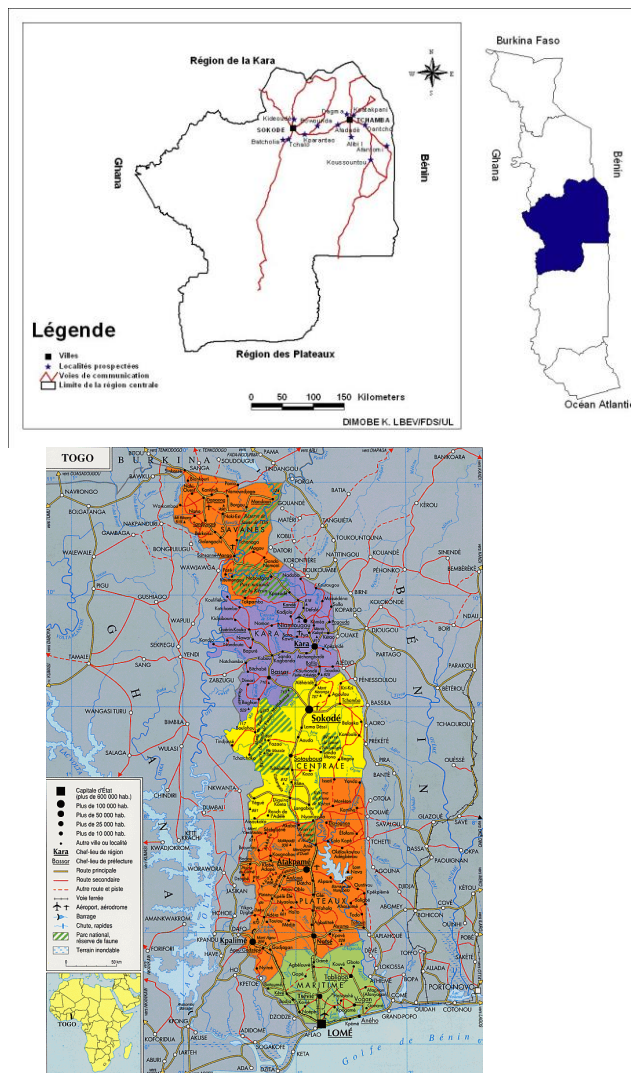
2.1. Zone d'étude

Situé sur la côte du Golfe de Guinée en Afrique de l'Ouest, le Togo couvre une superficie de 56 600 km². Il est limité au Sud par l'Océan Atlantique, au Nord par le Burkina Faso, à l'Est par le Bénin et à l'Ouest par le Ghana. L'étude s'est déroulée dans 26 villages de la région centrale du Togo plus précisément dans la zone de Sokodé-Tchamba. Elle est située entre 9° et 9°5 de latitude Nord et entre 1° et 1° 5 de longitude Est (figure 3). Le site d'étude Sokodé-Tchamba comprend les grandes étendues de terres plates du Centre du Togo avec des altitudes comprises entre 200 et 400 m.

La région centrale est située dans la zone écofloristique III, (Ern, 1979). On y distingue des forêts semi humides, des forêts denses, des forêts sèches, des forêts claires et des savanes boisées à *Isoberlinia spp*, etc. (FAO, 2009 ; Dourma, 2008 ; Woégan, 2007 ; Brunel et al., 1984).

Le réseau hydrographique de cette zone est constitué d'une multitude de rivières saisonnières tributaires de deux grands bassins versants : le bassin de la Volta à l'Ouest et celui du Mono à l'Est (Salassi, 1995). La zone d'étude jouit d'un climat de type tropical humide (figure 2). Il est caractérisé par deux saisons : une saison de pluie qui s'étale sur sept mois, d'Avril à Octobre et une saison sèche au cours de laquelle s'installe l'harmattan (Aklesso, 2000). La précipitation moyenne annuelle calculée sur 30 ans est de 1330 mm. La température moyenne annuelle est de 25,5°C.

Figure 1 : carte du Togo et zone d'étude
(source : données de terrain)



2.2. Population et activités

La population de la préfecture de Tchaoudjo (Sokodé) est estimée à 190 114 en 2010 (DGSCN, 2011) et celle de la préfecture de Tchamba (Tchamba) s'élève à 131 674 habitants en 2010 (DGSCN, 2011). La zone fait partie des régions les plus atteintes par l'incidence de la pauvreté au Togo (ONU/TOGO ; 2007). C'est une population

essentiellement rurale et jeune. En effet, près de 83% de la population vit en milieu rural et les jeunes de 19 ans et moins font 74 698 soit 56,8% de la population. Les femmes font 50,04% de la population totale (DGSCN, 2011). Plus de 70% de la population active est agricole. L'agriculture est en général de subsistance donc prédominée par les cultures céréalières vivrières et les tubercules. Les cultures de rente sont secondaires et sont le plus souvent le coton, le palmier à huile et l'anacardier. La population pratique également l'élevage du petit bétail, de bovins, et de volailles.

Photos 1 : a) Noix de cajou

b-) Types de Pomme cajou surmontées de noix cajou



2.3.Méthodologie

La collecte des données est basée s'est déroulée dans 26 villages de la région centrale. L'enquête ethnobotanique a été effectuée par la technique d'entretien semi-structuré (Mary et *al.*, 1996) et couplée avec des observations directes de terrain dans les villages de planteurs d'anacardier et sur les places du marché (Kumekpor, 2002 ; Twamasi, 2001). La collecte des données a été basée sur un échantillonnage à la

fois stratifié et en grappes (Akpavi, 2008 ; Kumekpor, 2002 ; Twamasi, 2001). Un guide d'entretien conçu suivant le modèle de la base de données PHARMEL a été utilisé (Adjanohoun et *al.*, 1989). Il a pris en compte la motivation et le niveau de vie des populations paysannes selon le modèle PAPOLD (Hoang et *al.*, 2007). L'échantillon d'enquête est constitué des acteurs intervenant dans la filière: hommes, femmes, jeunes et personnes âgées, planteurs d'anacardier et des collecteurs (les acheteurs et commerçants) des noix de cajou. Les informations recherchées concernaient notamment le diagnostic de la filière, les contraintes et atouts que connaît ladite filière anacarde et les incidences socio-économiques sur les ménages.

Une étude de marché a été réalisée aussi dans la zone d'étude aussi que dans la capitale (Lomé) pour compléter les enquêtes ethnobotaniques. Elle renseigne sur les sites de stockage des noix de cajou de même que les prix d'achat des noix depuis les plantations jusqu'aux lieux de vente et de consommation de ces produits. Les prix de vente des produits finis provenant de l'*Anacardium occidentale* assurant le revenu des ménages ont également été recueillis. En ce qui concerne le traitement des données Excel a servi à faire la tabulation, la construction des graphiques et au calcul de moyenne.

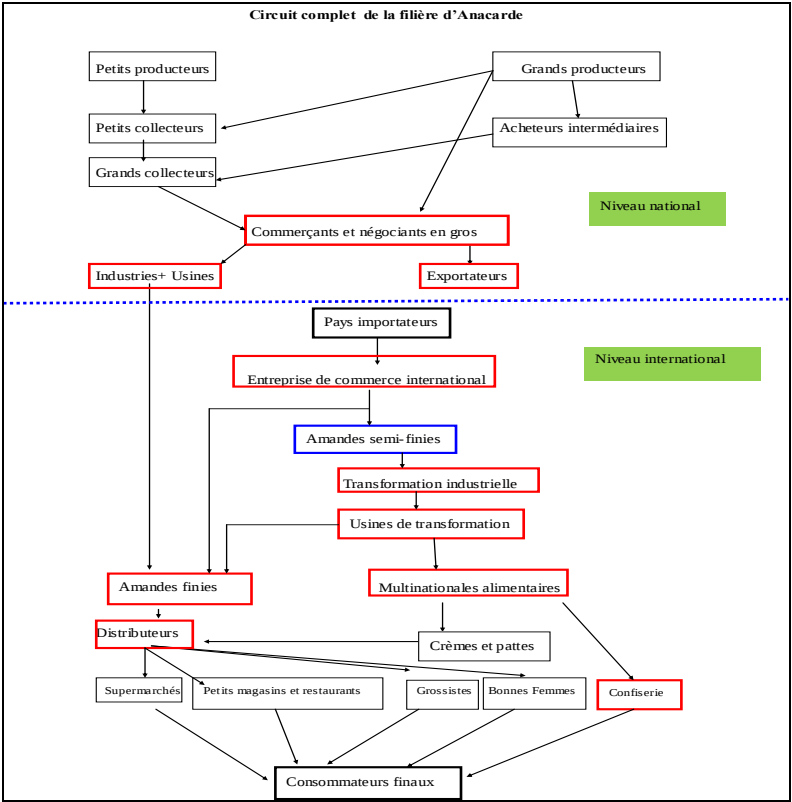
3. Résultats

3.1. Analyse globale de la filière

La figure 3 décrit la filière anacardium togolaise, à savoir ses manquements et ses opportunités. Comme difficultés, la filière manque un certain nombre de maillons essentiels pour le développement et le bon déroulement des activités. En effet il manque au circuit togolais les grands collecteurs, les gros négociants et les exportateurs, les usines, les industries et les multinationales agroalimentaires. A considérer uniquement la possibilité d'acquérir les maillons inexistantes il est évident de les catégoriser en deux. Une première catégorie dont l'acquisition sur le territoire togolais est possible et c'est justement le cas de l'ensemble des maillons impliqués dans la commercialisation. Une deuxième catégorie regroupant les maillons chargés de la transformation des produits. Quant aux maillons impliqués dans le traitement et la transformation des produits bruts et semi-finis, leur mise en place est un obstacle dans la mesure où le secteur industriel du pays demeure embryonnaire. Il faut tout de même reconnaître des traitements artisanaux dont bénéficie une partie infime des noix de la région à l'exemple de l'usine «cajou espoir de Tchamba». La transformation de

noix dans cette petite unité est très limitée aussi bien sur le plan quantité des récoltes que qualité du produit fini.

Figure 4: Circuit complet de la filière d'anacarde depuis la collecte jusqu'à la consommation (Source : données de terrain)



Légende

- Maillon non disponible au Togo ■
- Maillon disponible au Togo ■
- Maillon plus ou moins disponible au Togo ■

3.2. Transformation et commercialisation de produits finis

Les produits sont commercialisés sous forme d'amuse-gueules dans des bouteilles ou dans des petits sachets. L'approvisionnement en amandes grillées se fait principalement dans deux pays qui sont le Bénin et le Burkina-Faso. Le prix d'achat d'un kilogramme d'amande (1 kg) auprès des fournisseurs (béninois et burkinabé) est de 2 500 F cfa contre un prix de vente 2 500F cfa pour une bouteille de capacité de 3/4 de litre (soit 0,75 l) pour les amandes non beurrées et 3000 F cfa pour les beurrées. Le prix de vente d'un carton équivalant de 80 bouteilles de

$\frac{3}{4}$ de litres varie de 50.000 F à 70.000 F cfa. La quantité mensuelle vendue est estimée par revendeuse à 50 bouteilles de $\frac{3}{4}$ de litres soit 600 bouteilles par année. Les prix de vente au niveau des super marchés sont par contre supérieurs à ceux des revendeuses installées à l'air libre. La quantité moyenne mensuellement vendue est de 100 kg pour chaque revendeuse. La marge de bénéfice annuelle pour l'ensemble des commerçants enregistrés s'évalue à 40.600.000 F cfa en moyenne.

Le tableau 2 fait le bilan financier des résultats sur la production des noix et des pommes d'une part, de la vente des noix et des amandes d'autre part. Il est question de donner à travers ce tableau, un bref aperçu sur l'apport économique de cette espèce et surtout le manque à gagner si tous les produits étaient valorisés. Ceci concerne spécialement les pommes et l'huile anacardique contenu dans les coques.

Tableau 1: Tableau récapitulatif sur l'apport financier des produits anacardiens en 2008

Villes	Sokodé	Tchamba	Lomé
Amandes (kg)		Néant	21.300,00
Marge brute (F.cfa)			40.600,00
			0,00
Masse des noix cajou (tonnes)	616	505,205	Néant
Marge (F.cfa)	61.600.000,00 184.800.000,00	à 50.520.500,00 151.561.500,00	à
Pomme (tonnes)	5544	4546,845	
Marge brute (F.cfa)		Néant	
Coques/Huile anacardique (tonnes)	1281,28	1050,83	
cashew nut shel liquid	Néant	Néant	

Ce tableau récapitule les manquements énumérés au niveau du diagramme (figure 4) ; où certains maillons sont inexistant dans la filière anacarde du pays. Au niveau de Lomé le commerce des noix brute est quasiment absent du fait que dès la zone de production la vente se fait directement avec les acheteurs étrangers et seul le produit fini et semi-fini est importé vers la capitale. De plus, la transformation ne se fait pas dans les zones de production. Le dernier point à discuter est celui de l'inexistence de la métrologie ; ainsi les différentes mesures d'achats sont appliquées selon l'avantage soit des acheteurs soit celui des exploitants. Sur ceux, il convient de donner la marge brute au niveau de Sokodé-Tchamba sous forme d'intervalle.

3.3. Transformations et écoulement des noix cajou

Généralement, les noix collectées sont exportées vers le Bénin voisin via la frontière au niveau de la préfecture de Tchamba. Une infime partie est traitée dans une petite unité de transformation à Tchamba. Seules les récoltes de la ville de Tchamba sont négociées par l'usine «Cajou espoir» pour le traitement sur place. Le produit semi fini soit les amandes non fourrées et non beurrées issues de cette usine sont aussi convoyées vers le Bénin et le Ghana. Le transport du produit vers le Bénin se fait par la voie terrestre et est assuré par des camions remorques. Il existe également une transformation artisanale détenue par des bonnes femmes qui transforment les noix en amuse-gueules (Produits finis) convoyés en bouteilles de 1 ou 1,5 litre vers Lomé la capitale.

Production de noix: Il a été enregistré à Sokodé, approximativement une quantité de 616 tonnes de noix cajou durant la campagne de récolte de l'année 2008. Soit un équivalent de 6845 à 7081 sacs de noix de cajou brut respectivement pour des sacs de 90 kg et 87 Kg. Dans la zone de Tchamba, la production au cours de la même année est estimée à 505,205 tonnes soit l'équivalent de 5614 à 5807 sacs.

Prix de vente : Les noix sont vendues soit au kilogramme, soit à l'aide de bol (le bol équivaut à 3 kg). Le prix sur le marché varie suivant la période de pénurie ou d'abondance (figure 2) mais aussi suivant la demande (présence des acheteurs béninois et ghanéens). Le prix minimum du kilogramme est de 150 F cfa. Particulièrement pour la saison 2008, il a été enregistré une augmentation nette et régulière du prix entre février et juillet qui correspondait à une forte demande liée à la pénurie cette campagne après un pic en avril.

Figure 2 : Evolution du prix des noix cajou par Bol

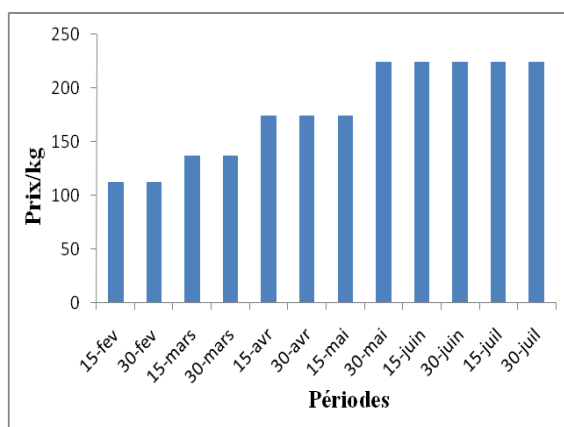


Figure 3 : Evolution du prix au Kilogramme des noix cajou

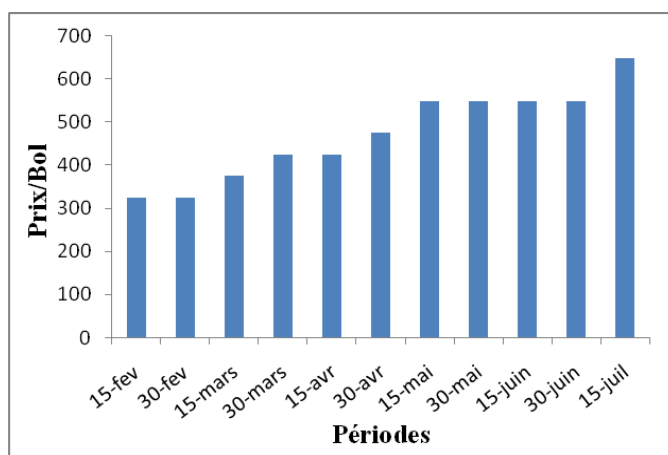


Photo 2 : Bassine contenant les graines décortiquées/ Amandes des noix cajou



3.4. Contraintes et atouts de la promotion de la culture d'*Anacardium occidentale* au Togo

3.4.1. Contraintes

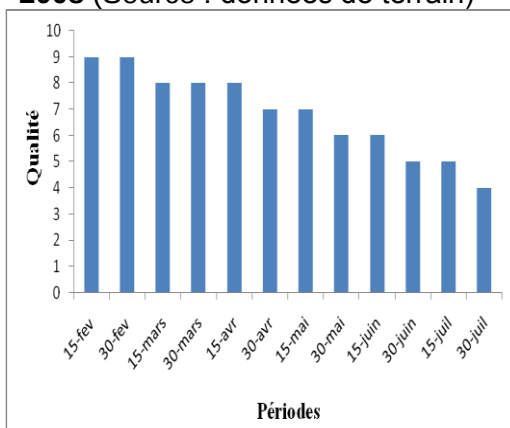
Sont désignés par contraintes, l'ensemble des éléments énumérés comme étant des difficultés qui entravent le développement et la réalisation de la filière anacardium. Concernant les contraintes, plusieurs critères sont également pris en compte et structurés selon qu'on se situe par rapport au plan organisationnel ou au niveau de la transformation.

Difficultés liées du marché : l'activité de collecte des noix est saisonnière. Pour des besoins financiers, Le marché n'est pas stable et change de façon continuelle durant les campagnes de récolte. Elles sont également liées à la qualité des graines puisque les producteurs n'attendent pas la maturation des graines avant de les cueillir ce qui fragilise leur pouvoir de négociation sur le marché. Cela se traduit par un prix de vente des noix très bas.

Difficultés liées à la productivité : elle est mise en branle par deux facteurs essentiels : l'action des insectes mais très rare et les feux de brousse. Ces facteurs qui agissent sur la qualité des noix sont surtout visibles dans les plantations des collectivités locales, souvent non soignées, ou dans les anciennes plantations étatiques telles que les anciens domaines du Projet Togo fruit de la Région Centrale. Dans ces anciennes plantations étatiques délaissées, l'absence d'entretien et de contrôle explique la course à la cueillette avec pour conséquence une cueillette des noix avant leur maturation. A ces deux facteurs, s'ajoute le vol qui entrave la maturité des noix. En effet, dans les plantations privées ou familiales les voleurs se donnent le plaisir de devancer le propriétaire.

L'immaturation des graines constitue un sérieux obstacle dans la négociation du prix. Elle joue en défaveur des agriculteurs et des collecteurs. Dans le domaine des noix de cajou, c'est la norme KOR qui est de mise. Le terme KOR désigne le coefficient correspondant au taux de bonnes graines dans un lot de 10 graines prise au hasard. C'est un test de contrôle de qualité par sondage permettant de déterminer le pourcentage de noix (amandes) bien formées ou bien mures. Ce coefficient varie en régressant au cours de la campagne et peut passer de 9 en début de saison à 4 en fin de saison (figure 4).

Figure 4: Régression de la qualité des noix au cours de la campagne 2008 (Source : données de terrain)



En dehors des difficultés précitées, il faut noter que dans la zone ciblée pour cette étude, seule la noix cajou est considérée comme partie commercialisée. La pomme par contre n'est pas commercialisée et est le plus souvent abandonnée dans les plantations. Durant la campagne 2008, l'on pourra ainsi estimer à 10.100 tonnes le poids de pommes non utilisées. En plus des pommes, les coques des noix sont aussi jetées sans avoir extrait l'huile anacardique qu'elles contiennent et c'est le cas au niveau de l'usine de Tchamba. Seule l'amande est extraite et pourtant la noix renferme dans sa coque une huile (cashew nut shel liquid) très utile qui devrait également être extraite. La photo 1 montre des tonnes des coques soit des barils d'huile anacardique qui sont rejetés dans la nature par l'usine.

Photo 2: Des coques de noix cajou rejetées dans la nature.
(Source: données de terrain)



Sur le plan organisationnel : la filière a des faiblesses notamment par rapport à l'inexistence des politiques pour la promotion de la filière; la valorisation inexistante et par conséquent manque de la labellisation. Il a également été constaté un manque de technologie appropriée; une insuffisance technique des producteurs due à l'absence d'appui de conseil et de suivi aux planteurs. Cette mauvaise gestion a pour conséquence la non maîtrise du marché qui se traduit par l'imposition par l'acheteur du prix du Kg parfois très bas. L'existence de beaucoup d'intermédiaires entre producteurs et utilisateurs. L'on note également le déficit de données statistiques à tous les niveaux de la filière.

Au niveau de la transformation : l'accès difficile au financement de la filière, manque d'équipements appropriés de transformation et de conservation et manque d'infrastructure ou de magasins stockage des noix après la récolte. Le manque d'organisation des acteurs entraîne une fluctuation irrégulière des prix sur le marché. Il est à noter également l'absence de perception des enjeux de l'anacardier aussi bien par les décideurs que par les paysans comme culture de rente.

3.4.2. Atouts

Les atouts, les forces ou les opportunités pour la relance effective de la filière sont énormes et se classent selon différents critères. Que ce soit au niveau de l'étendue des plantations, de la production ou de la transformation, la filière anacarde est un secteur qui promet assez.

Au niveau des plantations : les opportunités résident en la connaissance de nombreuses utilités des produits de l'anacarde. Cette utilisation se diversifie encore plus à travers les différentes fonctions de presque toutes les parties de la plante (faux fruit, feuilles, coques, amandes, bois, sève, et racines). Les produits finis du faux fruit très riches sur le plan alimentaire et très prisé sur le marché. De nos jours, l'extension des espaces plantées est remarquable et ceci est dû à l'intérêt que portent désormais les paysans aux plantations d'anacardières à la suite de la chute des filières café-cacao et coton.

La disponibilité des terres : La disponibilité des terres pour la plantation d'anacardier (jachères et réserves en voie de dégradation et des terres des paysans) en est également un atout non négligeable. La pédologie, la composition physico-chimique et même le climat prédisposent la zone à la réussite de cette espèce.

L'écoulement du produit de récoltes : Il est facilité par des acheteurs étrangers (Béninois surtout), la libre circulation des pays

membres de l'UEMOA et la demande sans cesse croissante du produit sur le marché mondial promet un avenir meilleur à la filière.

Les atouts que possède la filière en matière de production sont pour la plupart le regain d'intérêt des travailleurs salariés par l'achat des terres pour l'installation des plantations et un accroissement des acteurs surtout des jeunes et des femmes pour les activités agricoles en général et celles de la filière anacarde. Cette situation favorable est appuyée par des conditions climatiques et pédologiques favorables pour le développement des plantes.

3.5. Impacts socio-économiques sur les plantations d'anacardiers

3.5.1. Impacts socio-économiques

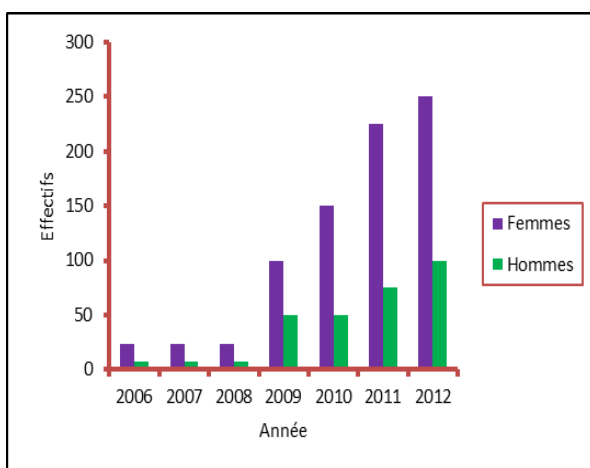
Son bois est utile pour fabriquer des canots et on attribue à son écorce et à ses feuilles de nombreuses propriétés médicinales. Il fournit également des produits, tant alimentaires qu'industriels d'une très grande valeur. Il joue un rôle social très important en donnant beaucoup d'ombre en périodes très ensoleillées, ce qui est fort utile pour le repos (Vanier, 2007).

Durant la campagne 2008, avec une production approximative de 1 121,205 tonnes, les planteurs du site d'étude auraient enregistré une entrée de la devise allant de 112 120 500 F à 336 361 500 F cfa. Au Bénin, la valeur de la production d'anacarde en 1999 s'élevait à 5,7 milliards de F cfa et les exportations étaient estimées à environ 9 milliards (Oloukoï, 2006). Les plantations d'anacardiers contribuent à la satisfaction des besoins des propriétaires et à l'amélioration des conditions de vie de leurs familles. Ce revenu a été estimé après 5 ans d'exploitation à 163 975 F cfa par hectare (Yossi, 2008). L'exportation des noix cajou procure aux exploitants d'anacardiers un revenu de 45 000 à 120 000 F cfa par hectare/an (SP/DAGRI, 1998).

Au total 214 acteurs ont été recensés dont 187 planteurs et 27 collecteurs. Très peu de femmes disposent de plantations. Elles ne représentent que 10,75% des producteurs. Par contre, au niveau de Lomé, elles dominent les maillons commerciaux et représentent plus de 80% des distributeurs des amandes grillées. Pour l'ensemble des acteurs (revendeuses et boutiques), la marge des bénéfices liés au commerce des produits anacardiers est évaluée à 40 600 000 F cfa environ. Dans la chaîne, les hommes s'occupent des plantations, les enfants sont chargés du ramassage des noix au moment des récoltes et les femmes s'occupent de la commercialisation. Dans la petite usine de transformation de Tchamba 70% des employés sont des femmes (photo 4).

L'usine *Cajou Espoir* ouverte en 2005, a créé aujourd'hui plus de 1000 emplois directs et indirects. Elle commence à se délocaliser dans certaines localités comme à Koussountou où la main-d'œuvre locale est utilisée dans la casse des noix. Les résultats montrent qu'au cours de la période 2006-2008, les effectifs des employés étaient statiques et se chiffrent à 30 employés par an. Les années 2008, 2009 et 2010 ont connu une évolution exponentielle des effectifs. Les emplois créés par l'usine ont atteint leur maximum en 2011 (300 emplois) puis 2012 (350 emplois). Il ressort que 75% des travailleurs recrutés par Cajou espoir sont des femmes contre 25% des hommes (Figure 5).

Figure 5 : Evolution des effectifs des employés de Cajou espoir selon le genre (Source : cajou espoir 2012) Photo 4 : Femme décortiquant les noix cajou à l'usine « Cajou Espoir » de Tchamba



4. Discussion

Comme le cas de tout le secteur agricole en général, la part de la femme dans la production est très faible. Dans la région centrale, rares sont les femmes qui sont propriétaires des plantations et la cause principale est le problème d'accessibilité des femmes aux terres par héritage. Ceci limite leur capacité de posséder des plantations; soit 10,75%, la part de la femme dans la région centrale. Ces dernières sont tournées vers le commerce comme c'est le cas pour les autres produits non ligneux comme les noix de karité. Les règles coutumières privant la femme les droits de posséder des terres par héritage constituent la cause principale du sous-effectif des planteurs femmes (Tandjiekpon, 2005). En effet, des cas similaires ont été démontrés dans beaucoup de pays où la filière est bien développée telle que la Tanzanie où les femmes représentent en moyenne 13% dans le sud du pays et 14% dans le nord (Topper et *al.*, 2003). Cependant il faut reconnaître le fort taux des femmes dans la commercialisation des noix et amandes cajou, que ce soit dans la zone de production (Sokodé-Tchamba) ou la zone de consommation des produits finis (Lomé) soit 88%. Comparativement aux autres secteurs des produits de rentes comme le coton, la filière anacarde réserve un grand nombre de maillons clés à la femme.

Dans la région centrale et la partie septentrionale du Togo, les plantations d'anacardiens ont une importance économique non négligeable dans la mesure où elles contribuent énormément à la survie financière des ménages. Durant la campagne 2008, la vente des noix cajou de la zone Sokodé-Tchamba a procuré une devise de 112.120.500 F cfa à 336.361.500 F cfa aux producteurs. A l'image des pays comme le Bénin, la valeur de la production d'anacarde déjà en 1999 s'élevait à 5.700.000.000 F cfa et les exportations sont estimées à environ 9.000.000.000 F cfa (Oloukoï, 2006), il est difficile d'évaluer cette rentabilité au Togo du moment où le secteur demeure informel. L'exportation n'est pas contrôlée et en plus de revenus des noix, si toutes les parties du fruit étaient exploitées, à savoir: la pomme, la gomme de la sève et l'huile anacardique, le rendement serait plus conséquent.

Du point de vue importance, il faut reconnaître que l'anacardium n'a pas uniquement que la valeur économique mais aussi environnementale. A ce propos, soutenir et promouvoir la filière anacardium et en général celles de divers produits agricoles revient à lutter pour un développement durable. Et si développement durable vise à satisfaire les besoins des générations présentes sans compromettre les capacités des générations futures à satisfaire les

leurs, alors la relance de cette filière est un défi. Un défi dans la mesure où s'il faut détruire des forêts pour planter les caféiers et cacaoyers, s'il faut utiliser les bonnes terres agricoles pour produire du coton au détriment des cultures vivrières ou s'il faut traiter ces cultures par des pesticides, l'anacardier quant à lui se contente des sols même les plus pauvres et arides des jachères et des savanes, des éboulis et des sol caillouteux des collines. Ils s'adaptent également aux climats arides du sahel et résistent mieux aux pestes grâce à cette huile anacardique (essence) contenue dans la plante.

Conclusion

La présente étude a permis de montrer la contribution des plantations dans la vie sociale et économique de la population des zones étudiées. La production a rapporté en moyenne 112.120.500 F cfa durant la campagne 2008. Il a été démontré le rôle environnemental des plantations d'anacardières comme couvert végétal de la zone soit 364.42 ha la superficie occupée par ces plantations. La filière fait face à d'énormes difficultés liées à l'insuffisance des mesures d'accompagnement qui a une répercussion sur la rentabilité et la qualité des récoltes et par conséquent sur le revenu économique.

Bibliographie:

1. Akoégninou A., (2004). Recherches botaniques et écologiques sur les forêts actuelles du Bénin. Thèse d'Etat, Univ. Cocody-Abidjan 326 p.
2. Akpavi S., (2008). Plantes alimentaires mineurs menacées de disparition au Togo: Diversité, ethnobotanique et valeurs. Th. D., Univ. Lomé, 163 p.
3. Djougou, A., (2009).Accompagnement des producteurs d'anacarde dans la Donga: bilan et perspectives, 22 p.
4. Dourma M., (2008). Les forêts à *Isoberlinia doka* Craib & Stapf et *Isoberlinia tomentosa* (Harms) Craib & Stapf en zone soudanienne du Togo: Ecologie, Régénération naturelle et activités humaines. Th. D., Univ. Lomé, 181 p.
5. Ern, H., (1979). Die Vegetation Togos. Gliederrung, Gefährdung. Willdenovia, 9: 295-312.
6. FAO, (2000). Statistique sur les Produits Forestiers Non Ligneux au Togo/Département des forêts.
7. FAO, (2009). Situation des Ressources Génétiques Forestières au Togo/Département des forêts.

8. Fofana C., (2007). Gestion durable des forêts et certification forestière, Suède, 27 p.
9. JITAP, (2003). Sous-ensemble 12 Formulation des stratégies sectorielles et de stratégies de produits pour tirer avantages des opportunités du système commercial multilatéral. Bénin : Secteur anacarde et noix cajou, 40 p.
10. Kadévi C., (2001). Statistiques sur les produits forestiers non ligneux dans la République Togolaise.
11. Kelly V., (2007). Guide méthodologique pour les études sur les impacts de la gestion des ressources naturelles. Document USAID, IRG, Washington DC.
12. Kokou, K., Kamana, P., Tebonou, G., Dimizou, K. A., Tchakorom O.Y., Kombaté, Y., Bindaoudou, I., A., K., Adjonou, K., et Fontodji, K., J.,(2012). Evaluation des impacts des expériences positives «*success stories*» dans le domaine de la Gestion des Ressources Naturelles en Afrique de l'Ouest, hotspot positif de la zone de Tchamba au Togo, Rapport «Etudes Approfondies», 82p.
13. Olossoumai F. et Agbodja F. A. C., (2001). Plantation d'anacardier (*Anacardium occidentale*): production et commercialisation de noix cajou à Igbomacro dans la sous préfecture de Bassila, Bénin, 43p.
14. Oloukoï L., (2006). Analyse des effets de la filière anacarde au Bénin, 3p.
15. ONU (UNDAF) (2012). Plan cadre des nations unies pour l'aide au développement au Togo, 45 p.
16. ONU-TOGO, (2007). Stratégie nationale de développement à long terme basée sur les OMD, 110 p.
17. Péréki H., (2009). Les ressources naturelles utilisées en cosmétiques traditionnelles au Togo. Mém. DEA Biol. Vég. Appl. Univ. Lomé, 61 p.
18. Salassi D., (1995). Les problèmes de la contiguïté des aires protégées avec les zones agricoles au Togo : Crise d'espace ou crise d'aménagement ? (Exemple de la région de Fazao).Mémoire de Maîtrise de Géographie. UB, Lomé Togo, 122 p.
19. Tandjiekpon A.M., (2005). Caractérisation du système agroforestier à base d'anacardier (*Anacardium occidentale* Lin.) en zone de savane au Bénin.122p.
20. Tandjiekpon A.M., (2009). La filière anacarde au Bénin: Problématique, enjeux sociaux, économiques, environnementaux et perspectives. 47p.
21. Tata D., (2004). Savoirs Locaux et Gestion des Ressources Phylogénétiques dans la Préfecture de Tchamba. 45p.
22. Thiombiano, Adjima F. S., Dembele M. S., Semega A., Coulibaly M., Diarra A., Diaw C.A., Fofana C., Ndiaye C. T., Seck M., (2007).

Programme régional « promotion des initiatives en matière de valorisations et commercialisation du cajou en Afrique de l'Ouest » ; 36 p.

23. Tom Kumeckpor K. B., (2002). Research methods and techniques of social research. Son life press and service, Accra, 304 p.
24. Twamasi P.A., (2001). Social research in rural communities. 2nd ed., Ghana Universities Press, Accra, 168 p.
25. Vanier P., (2007). La noix de cajou au fil du temps, Usages culinaires, Conservation, Écologie et Environnement.
26. Woégan Y. A., (2007). Diversité des formations végétales ligneuses du parc national de Malfakassa et de la réserve de faune d'Alédjo (Togo). Th. D., Univ. Lomé, 142 p.
27. Yossi H., Sanogo Z. J. L., Diakitè C. H., Kergna A. O., Ouattara S., Soumaré S., (2008). Impacts des investissements dans la gestion des ressources naturelles au Mali.